

La Bachellerie

REVUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES TRIMESTRIELLE

MARS 2019 – N°105

VIVE LE PRINTEMPS !



- Du 9 au 12 avril, la bibliothèque accueillera les scolaires du RPI autour du thème du cirque, à la salle Jean DELTREUIL. Des lectures, des jeux de sociétés et un quizz réalisé à partir de l'exposition de la BDDP intitulé « Passion du cirque » leurs seront proposés et animés par l'équipe de la bibliothèque Georges FONBELLE.
- Le **jeudi 23 mai**, la bibliothèque, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord et l'Agence culturelle départementale, vous propose une session d'**Etranges Lectures à la salle Jean DELTREUIL à 18h30**.
Au programme : voyage et découverte d'Israël à travers le livre de Meir SHALEV « Un fusil, une vache, un arbre et une femme ». La présentation du pays et de l'œuvre sera faite par une professeure d'hébreu et un lecteur professionnel lira quelques passages du livre. Un pot aux couleurs d'Israël, avec la participation de la chorale, clôturera la session. Entrée libre.



Suite à l'assemblée générale du 16 Février, un nouveau bureau a été élu :
Président : Sergio GASPARO / Vice-Président : Thierry GRENIER
Secrétaire : Emilie SEVE / Secrétaire-Adjoint : Aurélie MARTIN
Trésorière : Marie BRET / Trésorière-Adjointe : Annie MOULINIER

Nous félicitons cette nouvelle équipe, composée de nombreux nouveaux habitants de La Bachellerie, ainsi que tous les bénévoles qui animent notre village toute l'année. Nous tenons à remercier particulièrement Hélène CHABERT qui a transmis le témoin au secrétariat, après quinze ans de dévouement pour notre commune.

Les prochains « rendez-vous incontournables » : le rallye touristique le 14 Avril et le vide-dressing dames et enfants le 09 Juin dans le Parc de la Mairie.

La 2^{nde} Course de Caisses à Savons aura lieu le Dimanche 04 Août de 9h30 à 18h et vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au 06 30 60 10 04 ou au 06 77 24 09 37.

DEVELOPPEMENT LOCAL

▪ Achat d'une épareuse :

Indispensable pour l'entretien des bas-côtés de nos routes et chemins communaux.

Plus de souplesse pour l'exécution de ces travaux par rapport à un intervenant extérieur et moins coûteux qui plus est.

Cette épareuse, adaptée à nos besoins et à notre tracteur, a été achetée au concessionnaire SAVIMAT de Montignac pour un **montant de 25.680 € TTC**, financé par un emprunt sur 5 ans au taux de 0,48% (financement AGILOR).

Notre agent, Luc LAROCHE, a toutes les compétences et le sérieux pour manier cette machine ; ce qu'il fait depuis presque 2 mois environ à la satisfaction de tous, j'en suis persuadé.

Je le félicite, à cette occasion, pour le sérieux de son travail ainsi que ses collègues.

▪ Locaux pour des professions paramédicales :

Dans le cadre du projet de création d'un pôle de santé (annoncé lors des vœux) les choses évoluent plus vite que prévu. En effet, infirmiers et ostéopathe souhaitent des locaux plus adaptés car ils exercent dans un local exigü et inadapté. Dans ces conditions, l'ancien local « Proxi » va être rapidement aménagé pour recevoir nos infirmières et infirmier, et notre ostéopathe.

Trois salles seront aménagées avec une salle d'attente dans les normes d'accessibilité et de confort :

- une salle de 11m² pour le cabinet d'infirmiers
- une salle de 18m² pour le cabinet d'ostéopathe
- une salle de 25m² pour un futur kinésithérapeute

En effet, nous sommes à la recherche d'un kinésithérapeute (après avoir été très près de contractualiser avec celui du Lardin Saint Lazare qui, in fine, a préféré s'installer à Sarlat, nous avons pris acte de sa décision avec regret).

Le besoin existe pour cette profession et nous espérons aboutir même si cela n'est pas très facile.

Les travaux s'élèvent à 50.000 € HT.

Le financement est le suivant :

- Emprunt 38.000 € sur 10 ans au taux de 1,08%
- Subvention du Conseil départemental à hauteur de 12.500€

La location des locaux (10 € le m²) permettra de financer le coût de l'emprunt ainsi que les charges. Ce projet a été mené en concertation avec les professionnels paramédicaux et une commission municipale ad hoc, présidée par Gwladys CHESTIER.

A ce jour, le projet est validé par le Conseil municipal et les différents services (accessibilité, SDIS...). Ces travaux doivent commencer début mai pour une durée de 2 mois environ et pour une mise à disposition au 1^{er} août 2019.

C'est une grande satisfaction pour la Municipalité qui s'efforce toujours et encore de maintenir les services de proximité à la population.

INFORMATIONS GENERALES

▪ Tri sélectif :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez mettre tous vos emballages dans les conteneurs jaunes. Comme ce surplus d'emballage va prendre plus de place dans les conteneurs jaunes, nous vous demandons de déposer tout ce qui est papier dans les bornes papiers (bleues) : même geste que pour le verre.

Tous ces petits gestes feront baisser la facture de votre redevance (moins de déchets dans la poubelle marron) et c'est bon pour notre environnement.

▪ Collecte des ordures ménagères :

En raison de l'Ascension, les poubelles marrons seront collectées le mercredi 29 mai.

▪ Erratum :

Dans le bulletin annuel, dans l'encadré informant des horaires des services municipaux, des erreurs se sont glissées. Veuillez vous référer à l'encadré situé à la fin du présent bulletin.

Nous sommes désolés pour ce désagrément.

ENVIRONNEMENT

▪ Brûlage des déchets :

➤ Le brûlage à l'air libre des déchets, autres que les déchets verts, est interdit toute l'année.

➤ Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre.

➤ Tout brûlage à l'air libre doit être signalé en Mairie.

Pour tous renseignements : www.dordogne.gouv.fr

LA VIE DE NOTRE VILLAGE

▪ Aromatignac : Portes-ouvertes

Portes ouvertes le 1er mai 2019 d'Aromatignac (accès via le chemin de Notre-Dame des Champs (petit parking prévu), de 9h à 12h et de 13h30 à 19h. Diverses animations et dégustations seront proposées ainsi qu'un petit marché de producteurs le matin. Venez nombreux !



VIE SCOLAIRE

Répartition des élèves sur le RPI (Peyrignac/Châtres/Saint Rabier/La Bachellerie)

Voici la répartition des élèves pour la rentrée scolaire en septembre 2019 :

- Tous les enfants de maternelle (toute petite section, petite section, moyenne section et grande section) ainsi que les CP seront à l'école de La Bachellerie.
- Les enfants de CE1 et CE2 seront à l'école de Peyrignac.
- Les enfants de CM1 et CM2 seront à l'école de Saint-Rabier.

Vous devez inscrire votre enfant auprès de la Mairie où il sera scolarisé.

Inscriptions à l'école de La Bachellerie pour la rentrée 2019 (à partir du 20 mai)

Doivent s'inscrire à la Mairie de La Bachellerie :

- Les enfants nés en 2016, non scolarisés en TPS à l'école
- Les enfants nés en 2013, 2014, 2015 et non encore inscrits à l'école
- Les nouveaux arrivants sur la commune (avec certificat de radiation obligatoire)

Pour les Toutes Petites Sections :

Les enfants nés en 2017 peuvent être accueillis en TPS.

La propreté corporelle reste une condition importante de l'accès à l'école maternelle. Les couches ne seront pas acceptées en classe.

Attention : l'inscription à la Mairie de La Bachellerie **doit être faite pour la rentrée de septembre**. La rentrée effective de l'enfant pourra être différée au retour des vacances de Toussaint ou au retour des vacances de Noël en fonction de la date anniversaire.

Comment faire ?

- 1) Les parents doivent se présenter à la Mairie avec le livret de famille où un certificat d'inscription leur sera délivré.
- 2) Puis les parents doivent prendre un rendez-vous avec la Directrice de l'école (05.53.50.61.91).
- 3) Les parents se présenteront au rendez-vous à l'école avec le certificat d'inscription, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant. Si les vaccinations ne sont pas à jour, un certificat médical pourra être demandé.

La rentrée des classes est le lundi 2 septembre 2019.

Les horaires de l'école : 8h50-12h00 / 13h30- 16h20 lundi, mardi, jeudi et vendredi

Pour le transport scolaire, la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs, vous aurez tous les renseignements auprès de la Mairie de la Bachellerie.

Manifestations et activités 2019 :

- Sorties au cinéma dans le cadre du projet « école et cinéma ».
- Interventions de la compagnie CUCICO avec divers ateliers sur le cirque et préparation du spectacle de fin d'année.
- Intervention de l'infirmière de la PMI sur la santé bucco-dentaire pour les MS.
- Défilé/carnaval : jeudi 7 mars avec le traditionnel goûter offert par le club du 3^{ème} âge. Nous les remercions pour leur accueil et les crêpes.
- Loto de l'école : samedi 16 mars. Nous remercions particulièrement les généreux donateurs, les bénévoles, l'Association des parents d'élèves et l'Amicale Laïque qui ont participé au succès du loto. Nous nous excusons auprès des personnes qui n'ont pas eu de place. Nous réfléchissons afin que cela ne se reproduise plus.
- Spectacle de la compagnie des 3 chardons « Pitou l'enfant roi », le mardi 22 mars.
- Spectacle « L'iglu » pour les maternelles à la plaine de Lamoura, le mardi 26 mars.
- Exposition sur le thème du cirque à La Bachellerie, le vendredi 10 avril.
- Intervention du SIRTOM (tri des déchets) pour tous, le vendredi 10 mai.
- Spectacle de l'école, le vendredi 17 mai à la salle des fêtes.
- Visite de l'école de Peyrignac pour la classe de CP/CE1, le mardi 18 juin.
- Randonnée (toutes les classes du RPI) autour de Peyrignac et pique-nique, le lundi 24 juin.
- Fête de l'école : samedi 29 juin.

VIE ASSOCIATIVE



En ce début d'année, **les parents d'élèves des petits bacheliers** ont créé **une section au sein de l'Amicale Laïque**. Chaque parent d'élèves peut devenir bénévole de cette section et peut aider pour les manifestations. **La responsable est Mme Sandy AUDEGUIL** que vous pouvez joindre au

06.45.92.35.60 pour tout renseignement.

L'objectif est d'**organiser des événements en collaboration avec les maîtresses**. Les fonds récoltés permettront, à la coopérative scolaire, de **planifier des sorties et des activités avec les élèves**.

Les prochains événements organisés par les parents d'élèves sont :

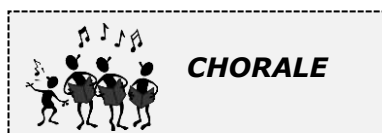
- **Un repas créole samedi 6 avril à la salle des fêtes ou à emporter**
- **Un thé dansant le dimanche 28 avril à la salle des fêtes à 14h30, animé par l'orchestre Manhattan (entré 8 €)**

Nous remercions l'Amicale Laïque, le Conseil municipal, l'équipe éducative et les parents pour le soutien apporté. Également, un grand merci aux habitants pour leur participation active aux manifestations organisées pour l'école.



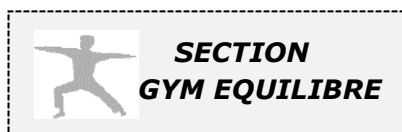
Le club informatique, **Info Déclick**, et le club du 3^{ème} Age, proposent pour le **samedi 8 juin à 15h un diaporama de photos de la région commenté par les membres à la salle des fêtes**. Entrée libre.

Nous vous espérons nombreux !



La chorale reprend du service, nous serons :

- le 8 mai à La Bachellerie, au Monument aux Morts
- le 12 mai à Trélissac, concert à l'église avec la chorale de Trélissac
- le 23 mai à La Bachellerie, participation à "Etranges Lectures"
- le 24 juin à Peyrignac, pour la traditionnelle fête de la Saint-Jean.



Avec l'arrivée du printemps, les adhérentes de la gym équilibre vont pouvoir bénéficier des cours dans le parc de la Mairie.

Inutile de préciser à quel point cet espace peut donner encore plus envie de faire des efforts pour participer à des cours différents et variés.

Merci à notre coach de nous les proposer et nous invitons tous (toutes) les seniors à venir nous rejoindre, **les deux premières séances d'essai sont gratuites.**

On l'a déjà dit « essayer c'est l'adopter ». Nous en avons la preuve à chaque nouvelle adhésion.



PLAN de CHASSE GRAND GIBIER :

► **BILAN DE LA SAISON 2018/2019 (1^{er} juillet 2018 au 28 février 2019) :**

Le bilan définitif des prélèvements, à la clôture de la chasse, soit le 28 février 2019, s'élève à 20 chevreuils, 28 sangliers (recours de 10 suidés en supplément compris) et 23 renards ; Il manque au tableau 1 biche et 1 jeune cerf mâle ou femelle.

On peut dire que le plan de chasse initial a été majoritairement réalisé, nous ne serons donc pas soumis à une sanction pécuniaire pour non-respect des prélèvements minimums.

La population sanglier étant en très forte augmentation, malgré nos efforts de chasse dont nous avons fait preuve, nous avons effectué avec la société de chasse du Lardin et de Peyrignac une battue conjointe sous le contrôle d'un lieutenant de l'ouvetterie et avec le concours de la gendarmerie pour une éventuelle régulation du flux routier sur la D 6089. Trois suidés ont été prélevés.

► **DÉGÂTS CAUSÉS PAR LE GRAND GIBIER :**

Les dégâts sur les parcelles agricoles et sur quelques pelouses, causés par le grand gibier sont malheureusement assez importants.

Les indemnités versées aux victimes des dommages, après estimation faite par un expert, sont financées par nos onéreuses cotisations du timbre grand gibier.

Le Président de la Fédération Nationale des chasseurs, considère comme parfaitement injuste que les chasseurs, qui n'opèrent que sur 70% du territoire national payent aussi la facture des dégâts commis sur les 30% restants auxquels ils n'ont pas accès.

Cela signifie que les gens qui ne souhaitent pas chasser ou faire chasser passent aussi à la caisse en payant les dégâts commis sur leurs territoires.

Nous sommes impatients de connaître le résultat de cette réflexion, sachant que la Côte d'Or applique déjà ce système et que l'Allier l'adoptera dès la prochaine saison.

PLAN de CHASSE PETIT GIBIER :

De nombreux passages de palombes ont fait le bonheur de nos paloumayres. Les bécassiers ont pu apercevoir l'envol furtif de la belle mordorée et certains ont eu la chance de stopper son vol zigzagant.

Le lapin de garenne, devenu très rare, se cantonne autour des habitations d'où il est difficile de le déloger. Quelques lièvres, au cours des battues aux chevreuils, ont surpris nos nemrods. Les capucins devaient savoir qu'ils ne seraient pas inquiétés.

Nos chasseurs, qui pratiquent la billebaude, ont pris du plaisir à glisser dans leur gibecière quelques grives et autres oiseaux chassables.

EFFECTIFS :

L'effectif se compose d'une majorité de chasseurs de grand gibier.

Au total nous comptabilisons 31 cartes d'adhérents délivrées dont deux chasseresses.

► MANIFESTATION :

Notre **repas annuel des chasseurs**, ouvert à toute la population, aura lieu **le mercredi 8 mai 2019 à midi, dans la salle des fêtes.**

Pour garantir l'hygiène dans la confection du repas, nous faisons appel à la prestation d'un cuisinier.

Réservez, dès à présent, votre journée, au 06 87 22 23 47 ou au 06 72 01 50 05.

► INFORMATIONS DIVERSES :

Nous avons pris possession de notre local pour entreposer tout le matériel de clôture électrique (fils, piquets, postes, batteries et les panneaux de sécurisation routière...etc.).

Deux panneaux de sécurisation routière ont été dérobés sur la D 6089 alors qu'ils étaient en place pour sensibiliser les usagers de la route sur les dangers de collision avec animal chassé.

C'est un acte d'une grande irresponsabilité. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Pour la bonne conservation de notre venaison, avant distribution aux chasseurs et aux propriétaires ayant cédé leur droit de chasse à notre amicale, nous avons fait installer une chambre froide.

Les murs et le sol de ce local ont été peints par nos soins.

Nous remercions Monsieur Le Maire et ses conseillers municipaux pour leur grande compréhension.

Les détenteurs du permis de chasser qui veulent reprendre cette belle activité de sport et de loisirs seront les bienvenus ; pour ceux qui n'ont pas le permis de chasser, ils peuvent s'inscrire à la formation pour passer les épreuves théoriques et techniques. Nous sommes à leur disposition.

ENSEMBLE, CHASSEURS ET USAGERS DE LA NATURE, SOYONS VIGILANTS.



Et voilà, retour des beaux jours...saison des amours...serpents de retour.

Pas de panique, il n'y a quasiment pas de vipère sur La Bachellerie. Tous les serpents, sans exception, qui nous ont été signalés, voire apportés

directement, étaient d'inoffensives couleuvres (même si certaines ressemblent fortement à des vipères).

Les plus courantes sur notre commune sont la couleuvre verte et jaune (la plus répandue), la couleuvre vipérine (doit son nom à sa ressemblance avec la vipère, adore l'eau, se nourrit de batraciens et de poissons, et pas en quantité suffisante pour remettre en cause l'activité de pêche des humains...), la couleuvre à collier et, plus rarement, la coronelle bordelaise (ressemble également à la vipère).

Comme beaucoup d'autres espèces, elles participent à la régulation des espèces grâce à leur double fonction de prédateur (elles nous débarrassent des rongeurs en particulier) et de proie (elles sont dévorées par les rapaces, les hérissons, les renards, les chats, les batraciens, etc.).

Merci de ne pas les massacrer sous prétexte que vous ne les aimez pas. De plus, ces espèces sont très protégées (arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).

Pour se réguler, la Nature n'a nul besoin de l'humain, qui est lui-même un exemple criant de dérégulation néfaste.

Natur'Ophia sera présente à la 1^{ère} Bourse organisée par l'Association SOS Reptiles – ASR Aquitaine les 22 et 23 juin à Frespech près d'Agen. *Nous invitons les personnes souhaitant bénéficier de publicité sur place à nous confier leurs dépliants, cartes de visites ou autre support.*

Un serpent chez vous ? Appelez-nous (06 12 50 44 19 ou 06 47 58 99 54), si nous sommes disponibles, nous viendrons le capturer pour vous en débarrasser.

ETAT CIVIL

Décès :

Le 10/07/2018 : Michel MARTIN, domicilié Le Causse.

Le 27/12/2018 : Jeanine TOCAH épouse MAZIERE domiciliée rue des Martyrs.

Le 05/01/2019 : Jeanne MARTIN domiciliée Le Causse.

Le 22/03/2019 : Odette LAROCHE Odette veuve Lescure domiciliée rue Marcel MICHEL.

Mariage :

Le 23/02/2019 : Kevin QUEFFELEC et Alexiane, Christine, Marie BESNARDIERE domiciliés 590 route de Verneuil.

HORAIRES DES SERVICES COMMUNAUX

- **MAIRIE : 05.53.50.60.07**

mairie.labachellerie@orange.fr

<http://www.labachellerie-perigord.fr/>

Lundi, Jeudi, Vendredi : 14h30 à 17h30

Mardi, Mercredi : 10h à 12h et de 14h30 à 17h30

- **AGENCE POSTALE COMMUNALE : 05.53.50.16.75**

Lundi : 9h à 12h

Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h et de 14h30 à 16h

Mercredi : fermé

Samedi : 9h à 12h

- **BIBLIOTHEQUE GEORGES FONBELLE : 05.53.50.36.56**

Mercredi : 15h à 19h

Samedi : 10h à 12h et de 14h30 à 16h30

**BAR - TABAC - PRESSE - LIBRAIRE
ALIMENTATION GENERALE**

« Chez la Louise »

TOP 24

24210 LA BACHELLERIE

Tél : 05.53.50.83.44